

LE DIMA

DISPOSITIF D'INITIATION AUX MÉTIERS DE L'ALTERNANCE

AU C.F.A DU BÂTIMENT D'ERMONT

Les objectifs du dispositif :

- Le DIMA permet à un collégien dès ses 15 ans de découvrir un ou plusieurs métiers dans le cadre d'une formation par alternance tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Il permet donc aux élèves de s'initier aux activités professionnelles tout en demeurant sous statut scolaire.
- Le DIMA a pour objectif d'aboutir à la définition d'un projet professionnel.
- Le DIMA est une solution pour intégrer l'apprentissage à 16 ans dans de bonnes conditions.

Le DIMA en quelques points-clés

Conditions d'inscription :

- Avoir 15 ans à la date d'entrée dans la formation.*
- Être inscrit dans un collège.
- Faire valider sa convention DIMA auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

(*) : L'intégration au DIMA peut donc se faire après la rentrée scolaire de septembre, aux 15 ans de l'élève.

Durée et contenu de la formation :

- La formation dure 1 an au maximum, sur des alternances d'une semaine :
 - > Une semaine de 35h en stage en entreprise.
 - > Une semaine de 30h au CFA.
- Le jeune bénéficie des congés scolaires.

L'entreprise :

- Convention de stage (CFA/Collège/Entreprise)
- 18 semaines de stage maximum dans l'année

La formation au CFA :

- Formation générale et professionnelle.
- Élaboration d'un projet professionnel.

Les débouchés :

- Signature d'un contrat d'apprentissage à 16 ans
- Entrée au Lycée professionnel

Bon à savoir :

- *Les stages ne sont pas rémunérés, mais le jeune peut percevoir la bourse des lycées.*
- *Le DIMA peut s'arrêter dès 16 ans pour démarrer un apprentissage.*

En savoir plus :

- **Sur le site Éduscol :**
www.eduscol.education.fr/cid55994/pre-apprentissage.html
- **Sur le site Service-Public.fr:**
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F232

Le DIMA au CFA du bâtiment d'Ermont

Notre CFA est indiqué pour les jeunes qui voudraient découvrir les métiers du bâtiment en DIMA.

Un atout de taille : nous proposons la découverte de 7 métiers du bâtiment :

- > Plomberie
- > Chauffage
- > Électricité
- > Maçonnerie
- > Peinture
- > Métallerie
- > Menuiserie

Un autre atout de taille : dans le cas d'une année de DIMA probante, notre CFA offre une possibilité d'orientation vers un de nos CAP, dans le cadre de l'apprentissage, et dans le métier choisi.

Le DIMA au CFA du bâtiment d'Ermont, c'est aussi :

- Des classes à effectifs réduits.
- Un accueil et des points individualisés et réguliers avec les familles.
- Le passage du Certificat de Formation Générale (CFG).
- Dans la mesure de nos possibilités, nous apportons également une aide à la recherche d'une entreprise de stage.

La scolarité au CFA est gratuite sauf :

- Les transports
- La cantine le midi, obligatoire au CFA.
Les frais de restauration doivent être réglés par la famille.
(A titre indicatif, 3,40€ par repas pour l'année scolaire 2016/2017)

Je suis élève au collège et je veux entrer en DIMA



Je prends contact avec le CFA au 01.34.15.77.52

Je suis le collège d'un élève qui voudrait entrer en DIMA



Je prends contact au CFA avec Mme Hammami ou Mme Zaidi

Je suis une entreprise et je voudrais accueillir un stagiaire en DIMA



Je prends contact avec M.Mahoumouka au CFA au 01.34.15.77.52



Le CFA du bâtiment d'Ermont

www.cfabtp-ermont.com

18 bis rue Ferdinand Buisson
95120 Ermont

☎ 01.34.15.77.52

✉ cfabtp.ermont@ccca-btp.fr



Le CFA est à 1min de la gare SNCF
d'Ermont-Eaubonne

